

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 375

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un pouvoir sans contrepoids

(suite et fin)

rêts communs dans le domaine de l'assurance contre les accidents et les dommages ». Si l'on sait qu'en sus certaines compagnies ont passé entre elles des accords cartellaires, on comprend pourquoi le marché est bloqué pour longtemps dans ce secteur à moins que l'on y mette bon ordre.

Les trois « grands »

La composition de la CDA est elle-même révélatrice. Sur les vingt compagnies rattachées à la CDA dix d'entre elles, qui en forment le « noyau dur », couvraient le 83 % du marché de l'assurance RC auto en 1974. Des chiffres ? En 1974 toujours, la Winterthour détenait 22,8 % du marché, la Zurich 21,2 %, la Bâloise 9 %, l'Helvetia 8,7 %, la Mutuelle vaudoise 7,7 %... On ne dénombrerait que trois « outsiders », à savoir l'Altstadt, la Lloyd's et la Secura, qui ne représentaient ensemble qu'un petit 7 % du marché total. Parmi les ententes conclues par les membres de la CDA, celle portant sur les tarifs est certainement la plus importante. La Commission des cartels remarque à son sujet : « Le fait d'être lié à un tel tarif constitue une entrave à la liberté de concurrence des sociétés affiliées ». Et pourtant le Bureau fédéral des assurances avait donné son blanc-seing à cet accord, allant même jusqu'à décréter que les tarifs convenus par la CDA étaient à tenir pour les tarifs minima... (la commission des cartels : « L'entente qui a été conclue présente le danger que les primes perçues soient trop élevées, en tout cas en ce qui concerne les entreprises travaillant rationnellement »). On notera par exemple que lors de l'augmentation des tarifs intervenue en 1963, et qui fut ratifiée au vu des résultats techniques négatifs des comptes de sociétés, un calcul fait après coup montra que l'augmentation de 23 % des primes perçues pour

les voitures de tourisme reposait sur une estimation erronée et que ceci avait valu des excédents de bénéfices imprévus aux sociétés concernées !

De telles péripéties manifestent à l'évidence que le contrepoids au pouvoir des assurances fait largement défaut. Le Bureau fédéral des assurances se trouve face à ces sociétés dans une situation analogue à celle d'autres services (le contrôle des prix par exemple) vis-à-vis du « privé » : il est moins « rusé », moins bien équipé en hommes et en ressources financières pour mener les enquêtes indispensables. La VPOD souligne à ce sujet : « Le Bureau fédéral doit ratifier les barèmes de primes que lui proposent les compagnies d'assurances, sans toutefois avoir les moyens de vérifier s'ils sont adéquats. D'ailleurs le point de vue qui a toujours prévalu lors de ces opérations n'a jamais été celui de la sauvegarde des assurés ; au contraire, on s'est toujours référé au « principe de prudence » selon lequel il fait veiller à ce que les sociétés d'assurances restent solvables » (le BFA n'entend pas essayer le reproche selon lequel une société d'assurances aurait eu des difficultés à faire face à ses obligations par la faute de primes trop basses admises par l'autorité de surveillance).

Un poids économique

A ce règne sans partage des « grands » de l'assurance RC sur leur domaine propre correspondent évidemment une influence prépondérante dans l'économie et des liens extrêmement serrés avec les secteurs importants de la finance et de l'industrie. Il n'est que de jeter un coup d'œil sur la composition des conseils d'administration de la Winterthour, de la Zurich et de la Bâloise pour s'en rendre compte (et encore le tableau publié à la page précédente ne tient-il pas compte des sièges d'administrateurs dans les sociétés affiliées, qui sont propriétés de la société-mère, et n'embrasse-t-il que les grandes entreprises !). Et l'on déciderait de laisser les « grands » de l'assurance RC auto libres de leurs mouvements ?

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Non olet

Hélas, je dois bien l'avouer : j'en veux au camarade Muret...

Le camarade Muret ne cesse de s'en prendre à « 24 Heures » et à la « Tribune-Le Matin », dont il parle en les appelant le « Mini-trust Springer » et à qui il reproche un anticommunisme systématique.

« 24 Heures » et « La Tribune-Le Matin » ne sont nullement anticommunistes. La preuve en est qu'ils n'hésitent pas à publier les communiqués payants du camarade Kim Il Sung, président ou secrétaire du Parti communiste coréen. J'ai déjà dit ma conviction que si le POP consentait lui aussi quelques menus sacrifices pécuniaires, le « Mini-trust » publierait tout ce qu'il voudrait.

En fait, ces deux journaux font preuve de la plus large tolérance, et d'une ouverture d'esprit qui de nos jours ne court pas les rues. En veut-on une autre preuve ? La « Tribune-Le Matin », comme chacun sait, ouvre ses colonnes aux églises, tant protestante que catholique, en publiant chaque semaine des « billets du dimanche » dus à la plume d'ecclésiastiques honorablement connus. Mais ce serait une erreur grave de croire que pour autant, le quotidien lausannois verse dans ce moralisme, dans ce puritanisme romand que M. Chessex et d'autres bons esprits ont si justement dénoncés. La « Tribune-Le Matin » (qui naguère avait eu l'heureuse idée de faire figurer à côté du billet de je ne sais plus quel abbé, intitulé : « En regardant du côté de Marie », une annonce commençant par les mots : « Des seins superbes », qui en était comme l'exégèse) — la « Tribune-Le Matin » donc publiait récemment une autre annonce payante ainsi conçue : « Tim's Shop SA. Vente par correspondance. La seule maison de Suisse romande spécialisée dans la vente d'articles d'hygiène et d'articles pour la vie sexuelle du couple importe directement pour vous : — un choix unique de préservatifs pour hommes — une

gamme complète de gadgets de massage pour femmes et hommes... » etc.

Et de proposer gratuitement son « catalogue illustré réservé aux adultes ».

Lequel catalogue tient ses promesses (en italien, français et allemand).

On vous propose entre autres un mini-vibrateur « idéal pour le voyage, silencieux » (précieux, ce silence : si jamais vous allez passer la Semaine Sainte à Ecône, vous ne dérangerez personne); et un autre mini-vibrateur « à boule vibrante », dont l'effet est paraît-il exceptionnel; et un « bâton magique » qui permet le massage « des endroits inaccessibles, avec effet intense ». Et le « Maskulinier », « auxiliaire de massage provoquant un

massage intensif et total de... » (ici, un mot, que mon respect des convenances m'interdit de recopier) etc. Je ne dis rien des revues pour « amatori di amori femminili » ni de *Confidenciel*, « journal de contact dans lequel des centaines de femmes, d'hommes et de couples expriment dans la plus totale liberté leurs désirs les plus intimes, les plus osés », etc.

On le voit — et André Muret le reconnaîtra avec moi : une seule fidélité, inconditionnelle, chez le « Mini-trust », celle à l'empereur Vespasien et à son immortel : *Non olet* — « L'argent n'a pas d'odeur » ! Et comme par ailleurs, « tout ce qui entre fait ventre », pourquoi se gênerait-on ?

J. C.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES

Bonnes feuilles

Une partie de la presse sociale-démocrate allemande a publié de larges extraits de l'édition du livre de Jean Ziegler « Une Suisse au-dessus de tout soupçon » qui paraîtra incessamment en Allemagne. « *Leserzeitung* » a publié également un chapitre de ce livre. Ce sera probablement un succès de librairie, à lire le commentaire du magazine économique allemand « *Capital* » (voir aussi DP 373). Attendons la suite des événements!

— L'intégration du journal catholique soleurois « *Solothurner Nachrichten* » (tirage 12 000 exemplaires) dans le lucernois « *Vaterland* » (tirage 55 000 exemplaires) donne de plus en plus une dimension nationale à ce journal dont la matière est maintenant reprise par des journaux bâlois, argovien, soleurois, glaronnais, et de la partie allemande du Jura. Seules les rubriques locales des différents journaux restent autonomes.

— Il y a des domaines où la presse de toutes tendances peut collaborer sans crainte, notamment celui de la publication de suppléments annonçant une manifestation populaire. Récemment, pour une fête dans le centre de Berne, les trois quoti-

diens locaux ont publié un « *Fesch-Zytig* » (*Journal de fête*) unique. C'était la première fois qu'ils collaboraient de cette façon.

— « *Prüf mit* », frère cadet alémanique de « *J'achète mieux* », mentionne dans son titre « *inseratenfrei* » (sans publicité). Il y aurait une idée à reprendre dans d'autres publications et pour quoi pas, une collaboration à établir entre les journaux qui ne vivent que du produit des abonnements et de la vente au numéro (des publications dont les lecteurs paient le juste prix, un peu plus élevé évidemment que celui des journaux financés totalement ou partiellement par la publicité).

— La revue de la construction « *aktuelles bauen* » aborde aussi d'autres sujets. Dans son numéro d'août elle s'est penchée sur le problème des médiateurs (*ombudsmann*) en Suisse et en a présenté trois à ses lecteurs, celui de la ville de Zurich, celui des assurances privées et celui de la société de médecine du canton de Zurich. Cette institution n'existe-t-elle essentiellement qu'en Suisse orientale ?

— Dans le magazine hebdomadaire du « *Tages Anzeiger* » une étude sur la fonction de pédagogie. Une de plus ! dira-t-on, après les multiples dissertations à propos de licenciements injustifiés,

à propos d'interventions autoritaires des pouvoirs publics dans les milieux enseignants (voir la politique suivie par le chef du Département de l'instruction publique zurichois). En fait, l'auteur auquel le *TA* accorde l'hospitalité, renouvelle le genre dans la mesure où il tente de mettre l'accent sur les aspects quotidiens du travail du professeur ou de l'instituteur, là où la frontière est insaisissable entre les manifestations d'autoritarisme scolaire et les méandres de la transmission du savoir. — Lire dans le supplément « *politique et culturel* » de la « *National Zeitung* » du week-end, deux pages entières du journaliste et économiste Beat Kappeler sur le thème « *De combien de travail a besoin l'être humain ?* » En filigrane, ces questions, posées à propos de ce « *nouvel ordre social* » souvent invoqué : savons-nous vraiment ce que nous voulons dans cette « *autre* » organisation planétaire à laquelle nous aspirons ? Existe-t-il vraiment une alternative à notre façon de travailler, de consommer, de vivre, et dans cette perspective, connaissons-nous nos véritables besoins ? (toile de fond, l'initiative pour les quarante heures, bien sûr).

Insignifiant à plus d'un titre

Hebdomadaire paraissant à Lausanne depuis plus de cent ans, l'insignifiant « *Bulletin financier suisse* » se contente de reproduire les comptes rendus d'exercices et d'assemblées générales, ainsi que les cours de la bourse. De temps à autre, une « *libre opinion* » vient égayer le tout. La semaine dernière, un audacieux signant Orion avait planché sur le thème : « *Quand le business prend le pas sur la sécurité* ». Rassurez-vous : l'article ne concernait pas Seveso, mais bien la faiblesse, vis-à-vis du bloc soviétique, d'un Occident émolli par l'esprit d'Helsinki, et coupablement séduit par les opportunités commerciales offertes par les pays de l'Est. Selon Orion, les ventes de céréales, c'est bien; la fermeté et le refus de livrer, ce serait mieux.